

Initiatives ministérielles

avait beaucoup joué, je crois, dans la chute du gouvernement conservateur de l'époque.

Pourquoi? Parce qu'en 1979, la société Petro-Canada était très jeune. On espérait encore à l'époque que cette société d'État soit entièrement différente de ses concurrentes et nettement supérieure aux autres sociétés pétrolières et gazières.

Je veux parler de l'espoir que la société Petro-Canada devienne une société pétrolière et gazière qui, contrairement aux autres sociétés du genre, n'allait pas escroquer le consommateur à la première occasion, une société qui fixerait le prix de revient réel du pétrole et du gaz et qui demanderait un juste prix pour ces produits.

En 1979, on espérait encore, je crois, que la société Petro-Canada montre l'exemple dans son attitude envers ses employés, les autochtones du Nord et l'environnement. Je me rappelle avoir moi-même prononcé ici des allocutions, au début des années 80, exhortant le gouvernement libéral de l'époque à travailler davantage à faire de Petro-Canada la société pétrolière et gazière modèle à laquelle nous, néo-démocrates, songions au début des années 70 lorsque nous en avons réclamé la création.

Rien n'a été fait et, en 1984, l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement hostile à l'existence même de Petro-Canada n'a pas arrangé les choses. Ce gouvernement a fait tant et si bien qu'il peut maintenant privatiser Petro-Canada sans que les Canadiens fassent trop d'histoires.

C'est une raison. L'autre raison, évidemment, c'est que les Canadiens sont très préoccupés par la TPS, le Sénat, le Bloc québécois, l'Accord du lac Meech et le reste. Comme le dit si bien mon camarade, le député d'Edmonton-Est, quand le gouvernement vous tape dessus à grands coups de masse, il se peut que vous ne sentiez pas le poignard qu'on vous plante dans le dos. Ce poignard, c'est la privatisation de Petro-Canada, cette mesure qui, malheureusement, cadre admirablement avec l'éventration de Radio-Canada annoncée hier.

Mon collègue du Bloc québécois hoche la tête. Vous savez, monsieur le Président, les ministériels font plus pour détruire le pays que ce que le député du Bloc québécois propose. Ils éventrent Radio-Canada, privatisent Petro-Canada, ravagent VIA Rail, suppriment tou-

tes sortes de services postaux, surtout en région rurale, et quoi encore, détruisant petit à petit tout ce qui faisait l'unité du pays. D'ici peu, le Bloc québécois et les autres n'auront plus grand mérite à préconiser le démembrement du Canada, car il ne restera plus rien qui rappela le genre de Canada que beaucoup d'entre nous voulaient préserver.

Le président suppléant (M. Paproski): Je suis désolé, mais le temps alloué au député est écoulé. Le débat reprend.

M. Dave Worthy (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Privatisation et Affaires réglementaires) et ministre d'État (Finances)): Je fais remarquer dès le départ—la distinction est intéressante—qu'il y a, entre l'idéologie de nombreux députés de l'opposition et celle des députés du gouvernement, une différence fondamentale.

Le monde entier s'en rend compte, et tous les pays s'efforcent du mieux qu'ils peuvent de se faire concurrence entre eux, et prendre des mesures pour privatiser un grand nombre de leurs industries. Ils améliorent ainsi leur compétitivité.

Nos vis-à-vis ont plutôt tendance à réclamer que le gouvernement intervienne dans un plus grand nombre de secteurs, qu'il multiplie les sociétés d'État et se fasse plus présent dans les affaires du pays. Les objectifs sont fondamentalement opposés. Le gouvernement, évidemment, tente, avec l'appui de la majorité des Canadiens, de s'acquitter de ses obligations au plan économique, ce qui ne va pas sans la privatisation d'un grand nombre de ces sociétés.

Il faut naturellement que nous obtenions le meilleur rendement possible pour les contribuables. Beaucoup semblent oublier que, en réalité, les contribuables financent tout ce que le gouvernement dépense ou investit, qu'ils absorbent tous ses déficits, et quand le gouvernement a un excédent de recettes, les contribuables en bénéficient. Il est donc important de tirer le meilleur rendement possible de notre investissement, mais le ministre et le gouvernement veillent en même tant à ce que les actions soient détenues par le plus grand nombre de Canadiens. Aucun groupe ne pourra contrôler plus de 10 p. 100 des actions et personne qui n'est pas résident canadien ne peut en détenir plus de 25 p. 100.